

Bruxelles, le 23 février 1926.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de vous  
annoncer qu'à différentes re-  
prises je me suis renseigné au  
sujet du Bât électrique. Monsieur  
le peintre Jacquemotte qui s'est  
trouvé avec le Bourgmestre me  
disait que celui-ci ainsi que  
tous les Behevins étaient d'ac-  
cord et l'avait accepté. Il ne  
reste plus que la décision du  
Conseil Communal, qui ne peut  
tarder.

Mais comme j'aurais désiré une  
solution définitive, je me suis  
permis d'écrire l'autre jour à  
l'Administration Communal  
pour demander s'il ne pourrait  
pas donner une solution à ce  
sujet et voici leur réponse ci-  
joint. Je suppose que bientôt  
ce sera chose terminée.

Veuillez agréer,  
Monsieur le Comte,  
les respectueuses salutations  
de votre dévoué serviteur

Amile Weymich  

---

79 rue Philomène  
Schaulack